

MedWet



Un Jeu de Rôles MedWet

L'Initiative sur les zones humides Méditerranéennes

Les Zone Humides:
zones fragiles à protéger...
ressources naturelles à partager...



Le scénario du Jeu de Rôles

MedWet



Wetland School

Ecole des Zones Humides

La scène....

Zone protégée

Zone contestée

LAGUNE

Ville

ZONE HUMIDE

RIVIERE

MedWet



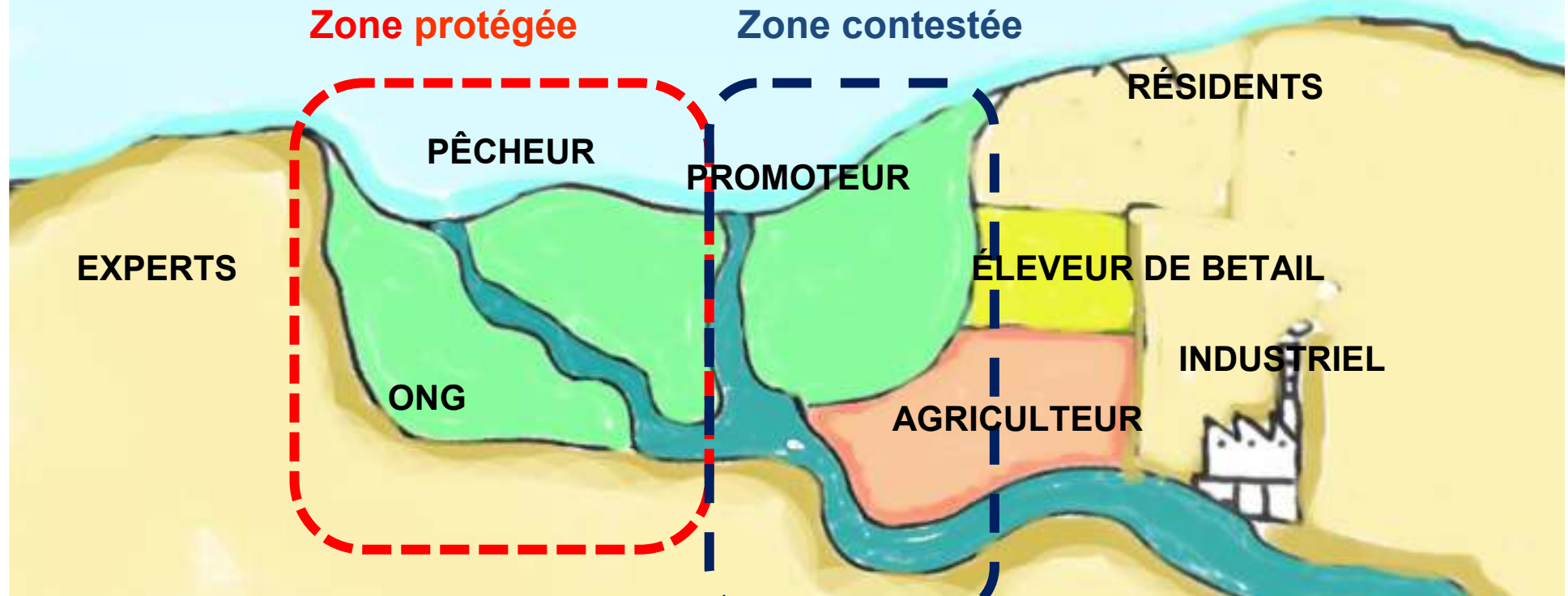
...les acteurs



MedWet

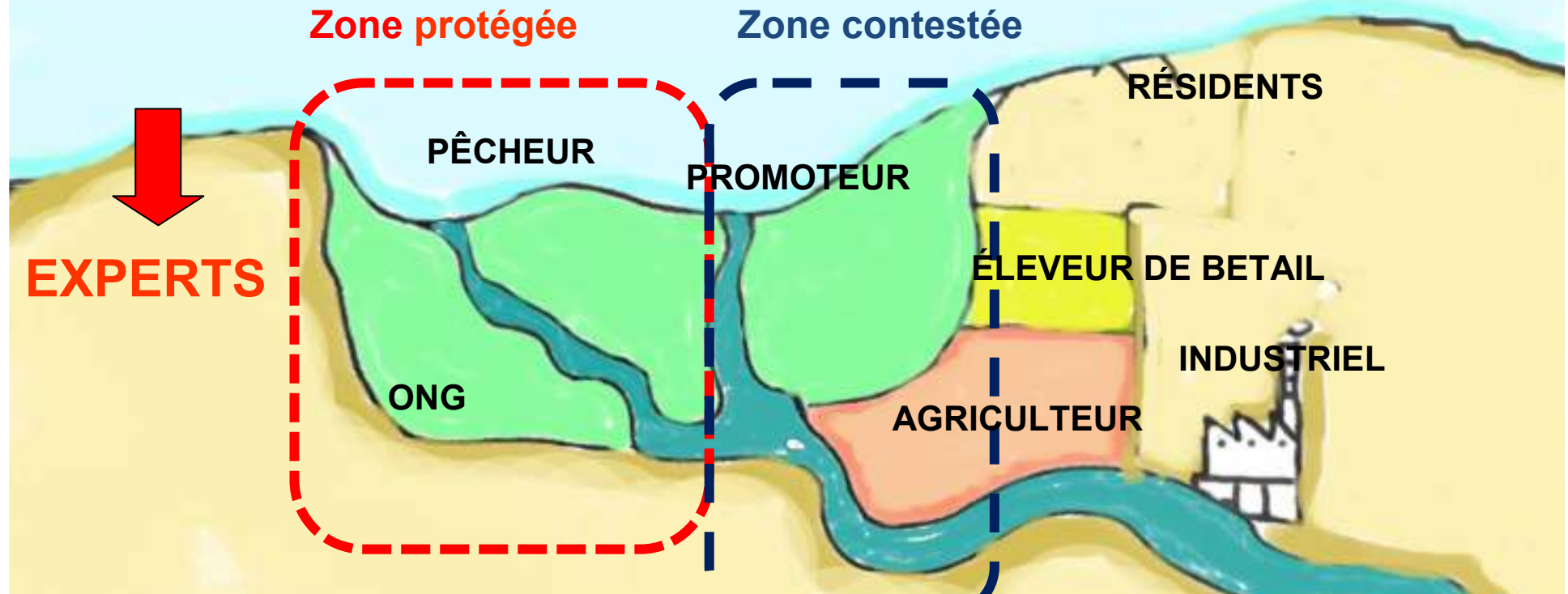


Le SCENARIO : Création d'un conseil de gestion.....



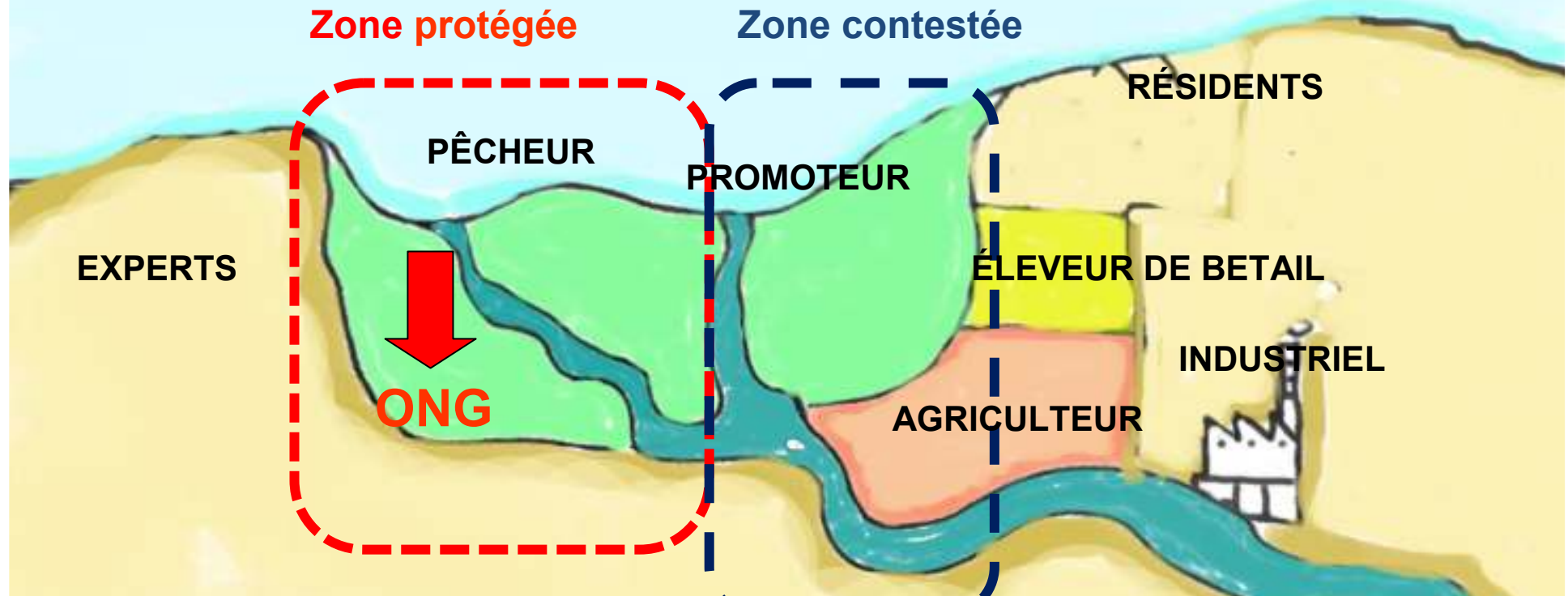
De nouvelles élections approchent et les **autorités locales** qui gèrent la commune dont dépend la zone humide, ont décidé de créer un conseil de gestion composé de tous les acteurs (appelés aussi les parties prenantes) agissant sur cet espace. Il s'agit de trouver la meilleure solution pour la partie contestée à l'Est de la zone humide. Les autorités locales voudraient gagner les élections et pour cela il faut résoudre cette importante question d'utilisation litigieuse des terres de la commune. Les parties prenantes invitées sont des représentants de : *ONG, agriculteurs, éleveurs de bétail, pêcheurs, industrie, promoteurs, résidents*. Des *experts* ont été également invités pour assister le processus.

LES ACTEURS experts



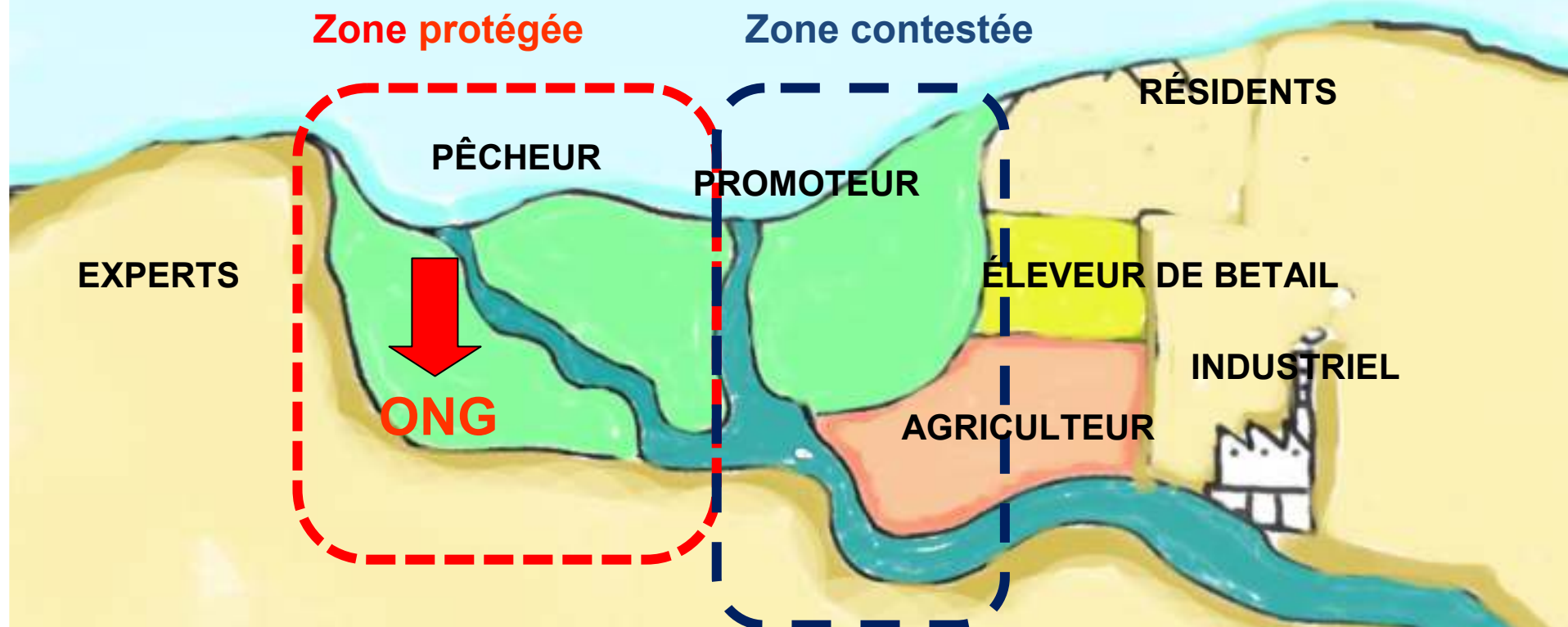
Les autorités locales ont invité des experts indépendants pour aider les acteurs à dialoguer entre eux et trouver des solutions. Ce sont des spécialistes des zones humides et des scientifiques socio-économistes qui ont une approche globale des problèmes d'utilisation des sols de la zone humide. Ils sont chargés de proposer aux acteurs des solutions socialement et écologiquement acceptables. Dans le cadre du conseil de gestion, ils mettront l'accent sur les impacts de chaque projet proposé et ils seront chargés de faciliter et d'organiser les votes du fait de leur impartialité, car ils n'ont pas d'intérêt spécifique dans la zone.

LES ACTEURS ONG



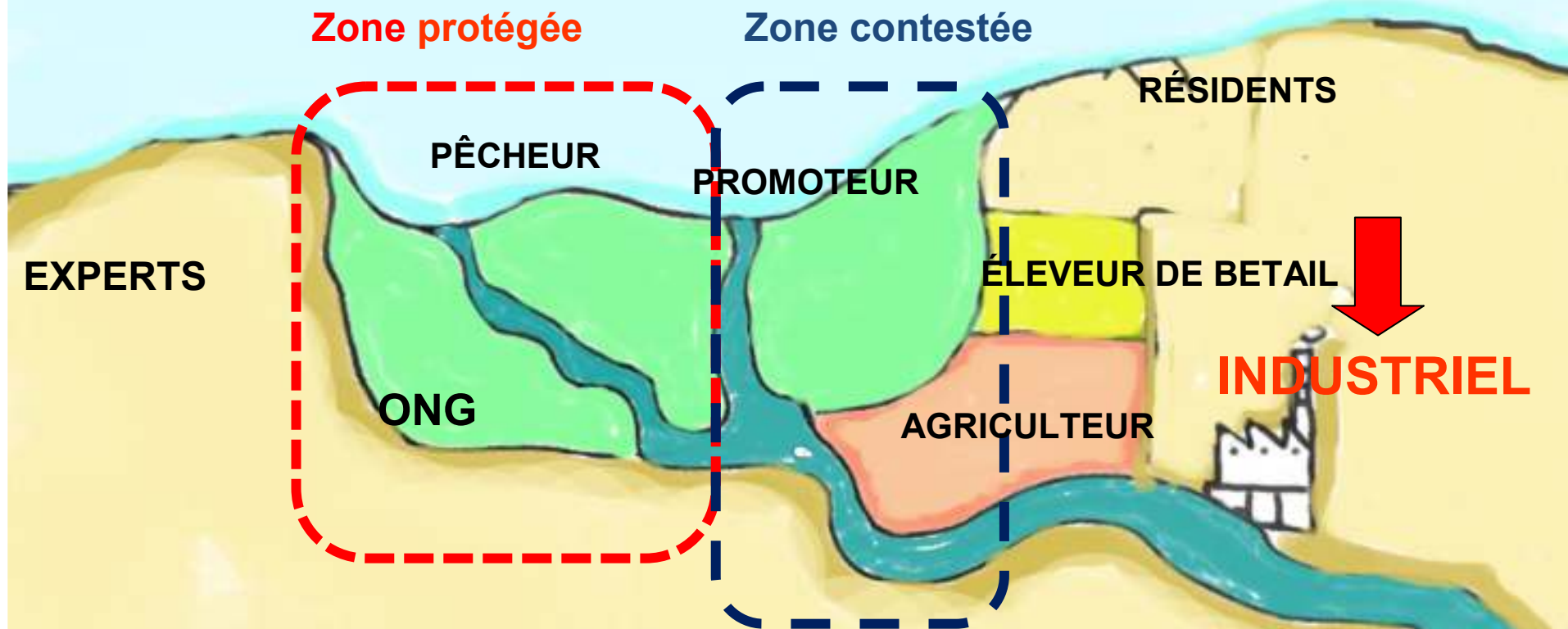
L'ONG s'est durement battue et a réussi à créer une Zone Protégée (ZP) à l'Est du site. La zone humide est un refuge et lieu de reproduction de deux espèces d'oiseaux menacés ainsi que celui d'une espèce végétale endémique. Les gestionnaires de la Zone Protégée déplorent la baisse de la qualité des eaux due à la pollution industrielle et à celle issue de l'agriculture (pesticides, rejets organiques par les fermiers et les éleveurs). Les membres de l'ONG ont observé en conséquence le déclin de la biodiversité dans certains endroits de la zone humide. Ils sont aussi inquiets car la vente à des promoteurs de terrains à l'Ouest de la zone humide non protégée, nuira à l'écosystème, aux diverses espèces et à leurs habitats.

LES ACTEURS ONG (suite)



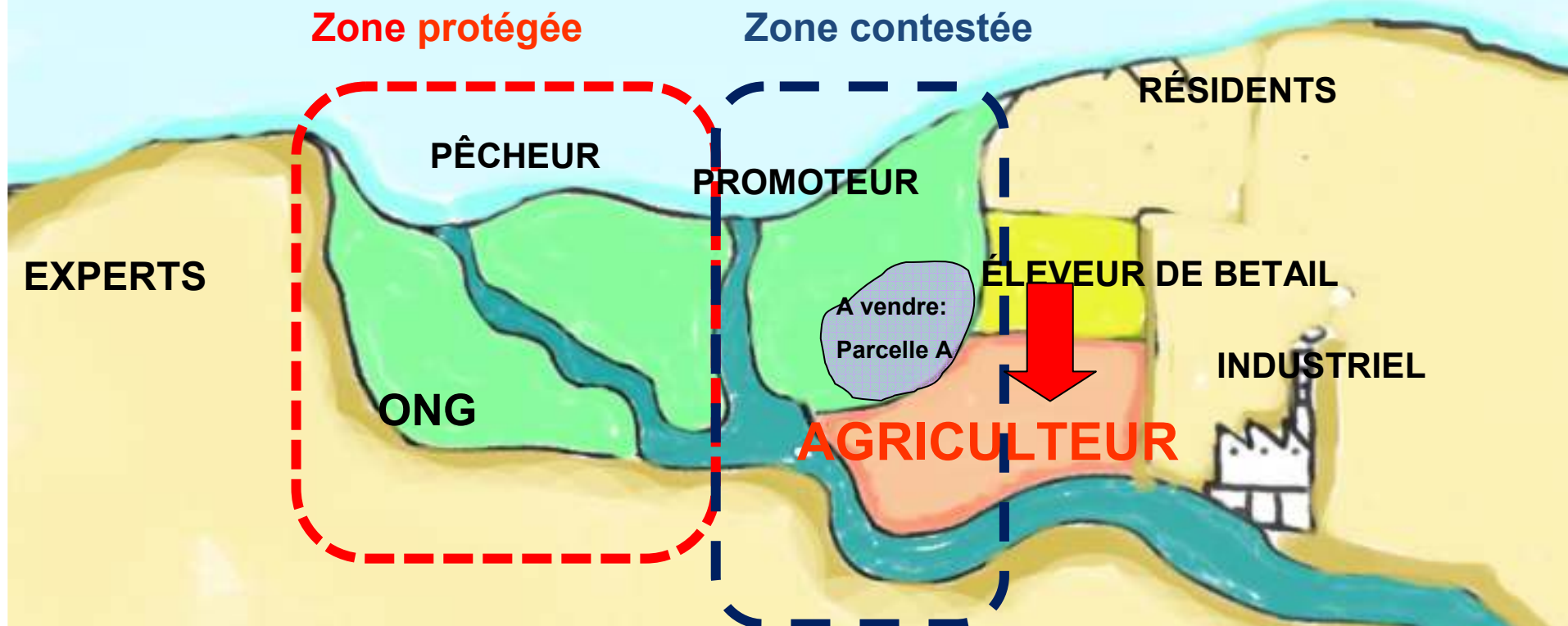
L'ONG voudrait étendre la protection à toute la zone humide afin de garantir l'intégrité écologique du delta et établir un moratorium provisoire sur la pêche pour permettre aux alevins de se reproduire. Elle demande aussi des meilleures pratiques de pêche, d'agriculture et d'élevage. Ils militent pour la construction par les industriels d'une station de traitement des eaux et ils pensent que l'écotourisme serait une bonne solution pour le site. Ils ont déjà aidé les pêcheurs à entreprendre des affaires de location de canoës/pédalos. Aussi, ils amènent des groupes d'élèves pour des visites d'éducation environnementale et soutiennent des activités de recherche de la part de l'université locale.

LES ACTEURS industriel



Il a une petite usine de conditionnement de lait fourni par l'éleveur local. Il veut agrandir son affaire et démarrer une autre unité de conditionnement pour d'autres produits tels que les légumes, poissons etc. Il n'a pas de système de gestion des eaux usées pour les produits dérivés de son industrie, lesquels aboutissent principalement dans la zone humide. S'il agrandit l'usine, il ne mettra pas immédiatement le système de gestion car il manque de fonds. Il est important pour l'économie locale mais à cause de la pollution qu'il provoque, il est en conflit avec l'ONG, l'agriculteur et le pêcheur.

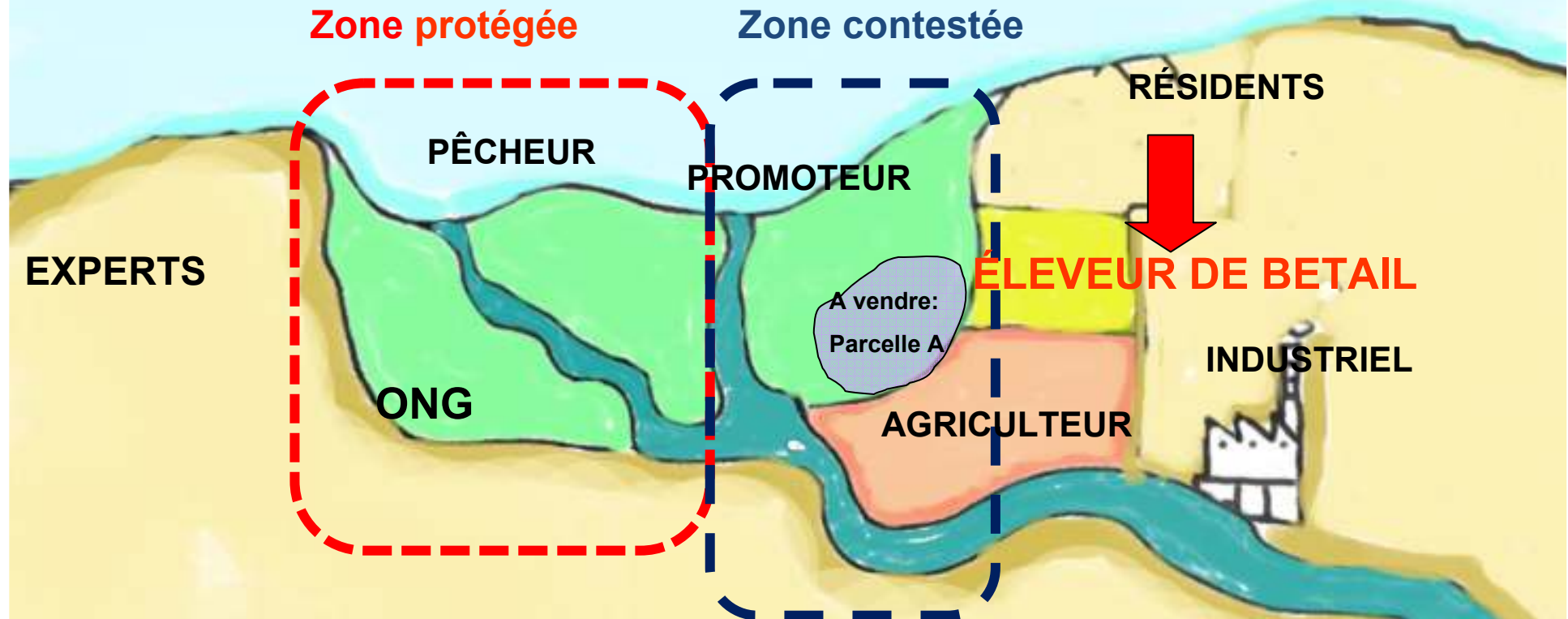
LES ACTEURS agriculteur



Il cultive des légumes et des céréales et il veut agrandir son terrain et planter du maïs, lequel exige une plus grande quantité d'eau, pour cela il voudrait acheter des autorités locales la parcelle A. Il a déjà fait des petits canaux afin de diriger une certaine quantité d'eau de la rivière vers sa ferme, cela au détriment de la zone humide. Il utilise de puissants pesticides qui entrent dans la lagune et augmentent l'eutrophisation et à cause de cela, il est en conflit avec le pêcheur et l'ONG.

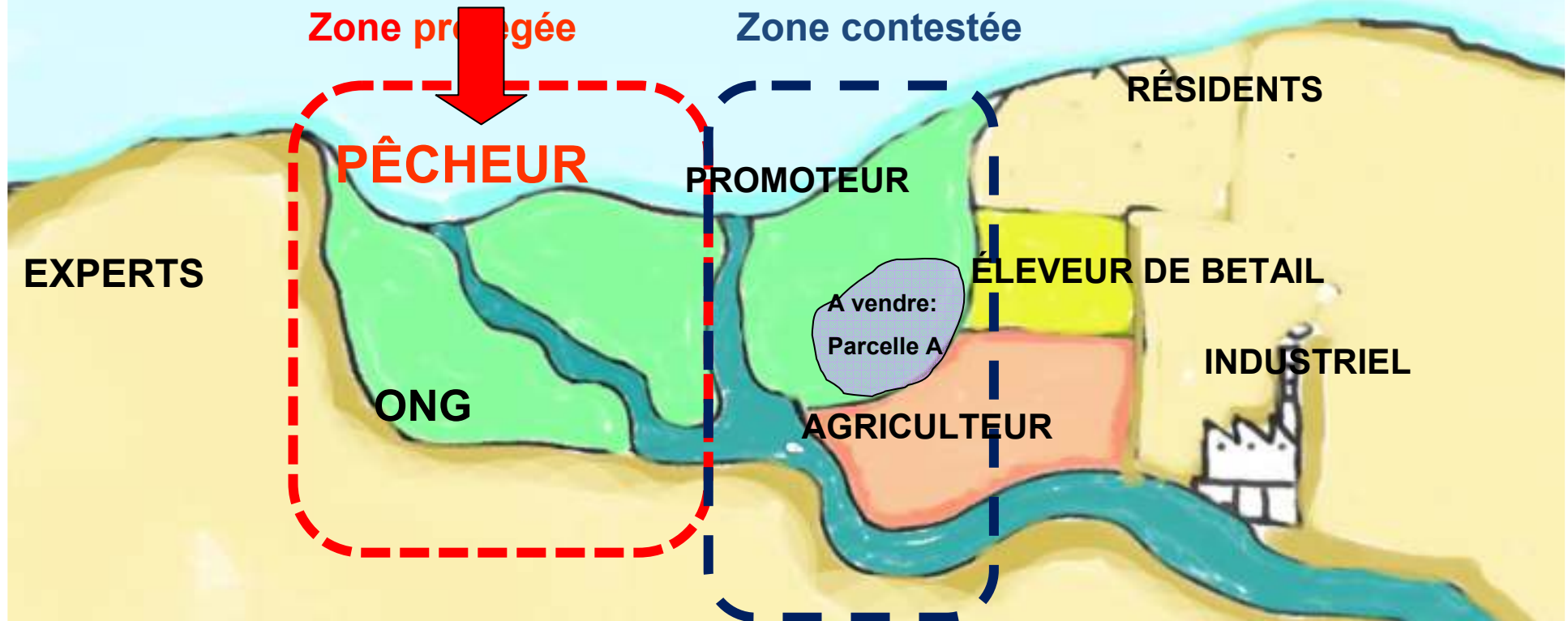
•Il a déjà clôturé son terrain car le bétail des éleveurs mangeait ses récoltes. Il veut que la zone protégée soit bien respectée car il veut soutenir la population d'une espèce d'oiseau qui se trouve dans la zone humide et qui mange des parasites de ses cultures.

LES PARTIES PRENANTES éleveur de bétail



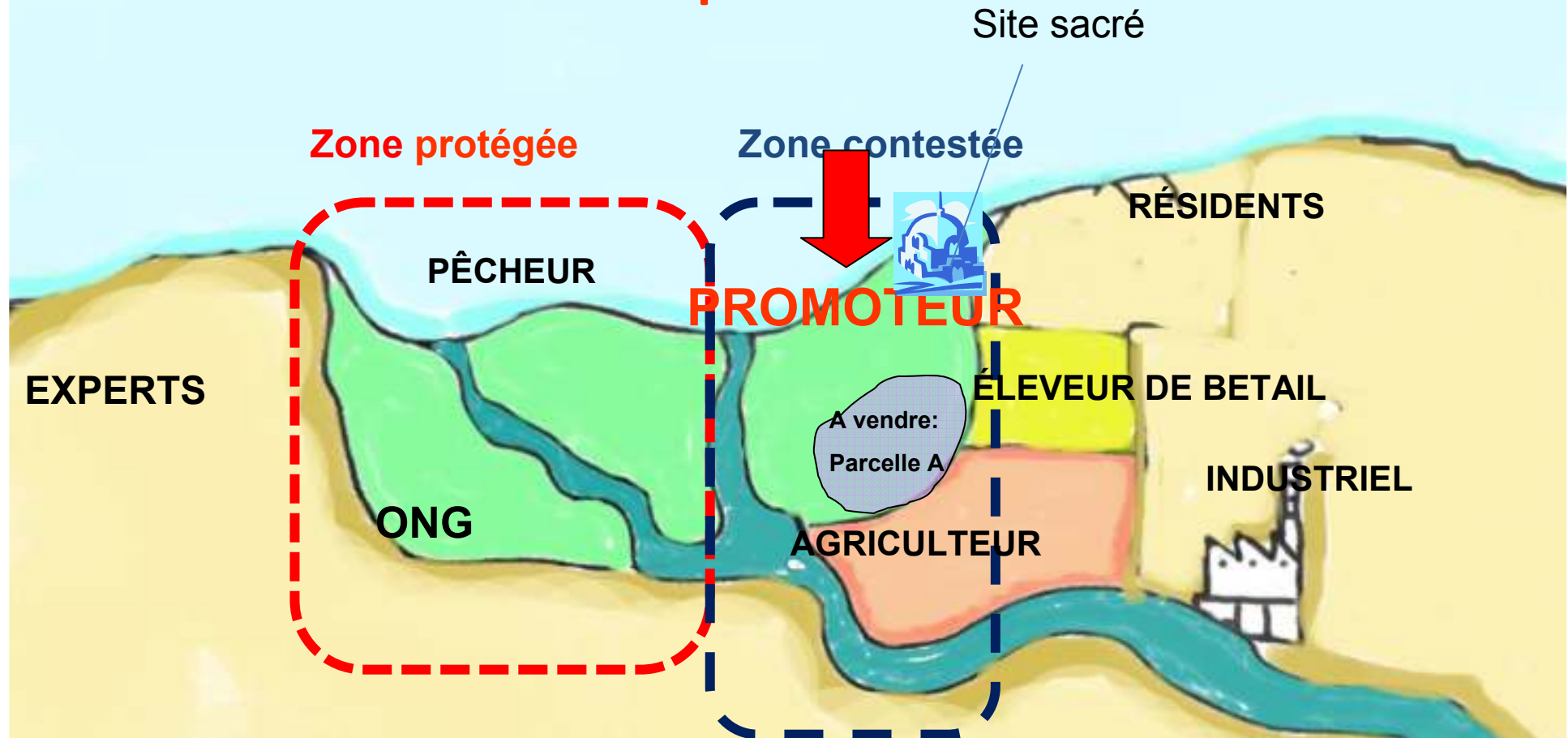
L'éleveur de bétail veut acheter la parcelle A pour augmenter son cheptel d'animaux. Maintenant, ses animaux mangent les plantes sauvages endémiques et détruisent les nids des oiseaux dans la zone protégée et cela engendre des conflits avec toutes les parties prenantes qui veulent que la zone soit protégée. Il n'a pas de système organisé destiné à traiter les déchets des animaux, lesquels aboutissent dans la zone humide. Cela le met en conflit avec les résidents, le pêcheur etc. Il collabore aussi avec l'industriel et il lui donne le lait produit par les animaux pour qu'il soit conditionné. Il veut plus bétail pour augmenter sa production et par là ses revenus.

LES PARTIES PRENANTES pêcheur



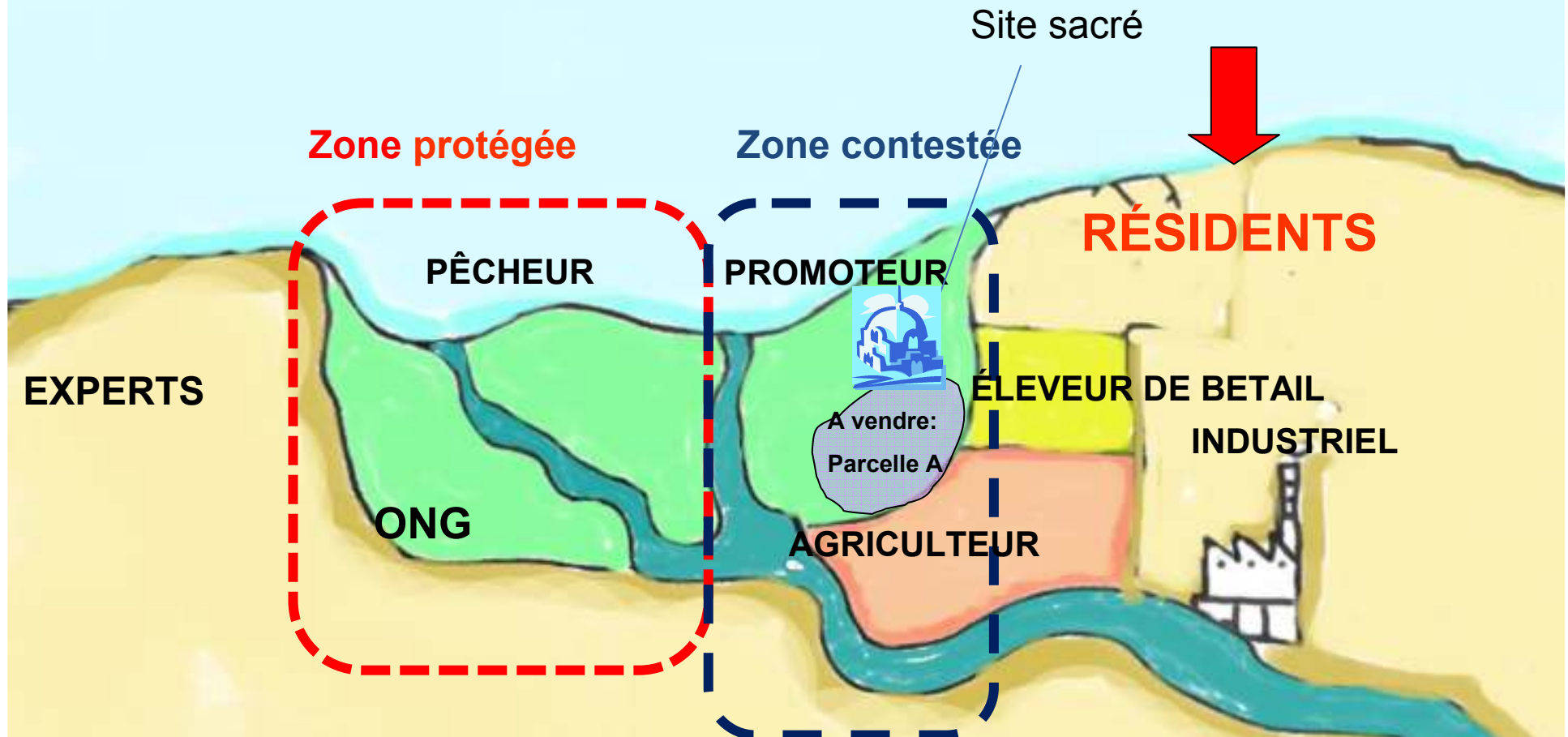
Il a un problème très grave car le nombre de poissons dans la zone humide baisse à cause de la pollution et des pratiques de pêche nuisibles effectuées dans le passé. Il a un plus grand intérêt que les autres parties prenantes pour que cesse la pollution de la zone humide. Avec l'aide de l'ONG il s'est impliqué dans l'écotourisme (canoës, pédalos, visites guidées aux groupes désirant apprendre la pêche traditionnelle). Il est réticent à accepter un développement touristique supplémentaire car il craint que cela puisse concurrencer son écotourisme de petite échelle.

LES PARTIES PRENANTES promoteur



Les promoteurs locaux et nationaux désirent investir sur la côte et construire des zones de résidences estivales et de villégiatures pour touristes avec des activités telles que le golf, jet ski, ski nautique, quad etc. L'agriculteur soutien ce projet principalement car il espère vendre ses produits, au contraire le pêcheur et l'ONG n'y sont pas favorables. Les résidents sont inquiets parce qu'il y a un site sacré près de la côte. Les promoteurs sont inquiets de l'odeur provenant des animaux de l'éleveur et de la dégradation esthétique du fait de l'expansion de l'usine de l'industriel.

LES PARTIES PRENANTES résidents



Les résidents ont des priorités variées comme la création d'emplois, les différentes questions concernant la santé, la protection de l'environnement etc. La plupart des résidents de la communauté ont plus ou moins des relations avec les pêcheurs, les éleveurs et agriculteurs. Certains également travaillent pour l'ONG locale et l'industrie. Ils sont inquiets de la qualité de l'eau car il y a eu récemment une forte augmentation de problèmes intestinaux. Ils sont inquiets du fait que l'éleveur ne traite pas les déchets des animaux, et aussi par le grand nombre des moustiques du fait de la présence de la zone humide. Ils ne veulent pas que le site sacré soit détruit.